

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lambaréné : surpris en train d'abuser d'un garçonnet

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN garçonnet de 2 ans et demi a vécu un véritable calvaire, à Issala, un village situé à environ 10 km de la ville Lambaréné. En effet, le garçonnet a été abusé sexuellement par Haris Boukandza, un Gabonais de 31 ans, qui a été arrêté puis incarcéré lundi dernier à la prison centrale du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Les faits se seraient produits dans la journée du jeudi 11 février. De source judiciaire, Haris Boukand-

za qui est le voisin de la famille du garçonnet, ne serait pas à son premier coup avec la victime. L'erreur des parents c'est d'avoir fait aveuglément confiance au bourreau présumé. D'autant qu'ils le laissent promener le gamin à longueur de journée, sans le moindre soupçon. Le jour des faits, comme à son habitude, Boukandza prend l'enfant chez ses parents, pour effectuer une commission. À l'abri des regards indiscrets, il entraîne le bambin dans un buisson, le déshabille et commence à abuser de lui. Les cris et les pleurs du petit finissent par

attirer l'attention d'un vieillard qui revient des plantations. En jetant un regard dans le buisson, il aperçoit le trentenaire allongé sur l'enfant. Le vieil homme pousse aussitôt un énorme cri et appelle à l'aide. Le violeur présumé prend la poudre d'escampette, tandis que le garçonnet est ramené chez ses parents. Alertés, les éléments de la brigade de gendarmerie mettent en place une souricière, qui leur permet de neutraliser le fugitif. Celui-ci tentait de rallier Fougamou, le chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi, pour échapper à la justice.



Photo : Esaïe NDILOROU/ L'Union

Haris Boukandza a été écroué à la prison centrale de Lambaréné, lundi dernier.

Trafic de cannabis : une quinquagénaire incarcérée à Oyem

SCOM
Libreville/Gabon

UNE quinquagénaire vient de tomber dans les filets des éléments de la brigade de gendarmerie de Mitziac. Il s'agit de Geneviève Angue qui a été appréhendée avec 24 cuisses de cannabis. Déférée devant le procureur de la République, le 8 février dernier, la femme dealer a été placée en détention préventive à la prison centrale d'Oyem. Les faits remontent au 6 février dernier. Ce jour-là vers 11 heures, Geneviève Angue voyageait à bord d'un véhicule de marque Toyota effectuant le sens Sam-Mitziac. Mais, avant l'entrée dans la ville, le transport suburbain est intercepté par les gendarmes de la brigade de Mitziac. En fouillant les usagers, les pandores constatent la fébrilité de la quinquagénaire. Une attitude suspecte qui interpelle les pandores qui décident de passer au peigne fin le sac de voyage de dame Angue. Leur flair porte ses fruits puisqu'ils dénichent 24 cuisses de cannabis. Elle est immédiatement interpellée et conduite au poste dans le cadre de son audition. " La mise en cause a dernière-



Photo: DR

Geneviève Angue tenant ses cuisses de cannabis.

ment fait connaissance avec un Équato-guinéen, qui lui a proposé d'écouler ce stupéfiant. La première livraison s'est faite le 30 janvier dernier. Le fournisseur présumé lui a même garanti un approvisionnement régulier pour prévenir les cas de rupture ", relate une source policière proche du dossier. Malheureusement, les desseins de Geneviève Angue et de son fournisseur ont été compromis par les pandores qui, grâce à leur réseau d'informateurs, ont auparavant été renseignés sur leurs activités.

AKOE MBA JEAN-BAPTISTE
*« Un seul être vous manque tout est dépeuplé. »
 A. de Lamartine*

Un 13 septembre 1946 à Mirvoul, tu vis le jour ;
 Un 17 février 2020, notre Seigneur te rappela à Lui ;
 Un an déjà que tu es parti et c'est comme si c'était hier ;
 Un an, c'est 12 mois, 52 semaines, 365 jours, c'est 8760 heures... Le temps passe mais ne peut enlever ta présence dans nos cœurs. Nous sommes confiants que notre Seigneur dans sa grande Miséricorde t'a accueilli dans sa demeure.

Tu seras toujours pour Nous :
 Un Mari aimant, un Papa protecteur, un Papi exceptionnel, un Ami fidèle et loyal,
 un Homme intègre, un Rassembleur pour ta famille,
 Un "Monument, une bibliothèque" pour tes collègues.

Tes épouses, tes enfants et tes petits-enfants.